

DEPARTEMENT  
DES  
**PYRENEES-  
ATLANTIQUES**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 7 février 2017*



MAIRIE D'AUSSEVIELLE



Membres en exercice : 12  
Membres présents : 9  
Membres votants : 9

Date convocation : 01/02/2017  
Affichée 03/02/2017  
Dépôt en préfecture le 08/02/2017  
Publication le 08/02/2017

L'an deux mille dix-sept le sept février à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'AUSSEVIELLE se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur LOCATELLI Jacques, Maire.

**Etaient présents** : (MM.) Mmes DEL ALAMO Dominique. LAZARO Brigitte. LOPES Henri. NOTTER Eveline. PADILLA Martine. POURTAU Dominique. ZALDUENDO Audrey.

**Absents** : MM. (Mme) DINGUIDART Pierre. FILIPE Manuel. MARIANELLA Sabine.

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie LESCAMELA

Monsieur le Maire ouvre la séance et aborde les questions à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Versement d'une avance de subvention à l'ALSH Récr'Evasion.
2. Commission Communale des Impôts Directs.
3. Création d'un service commune « voirie d'intérêt communal ».
4. Questions et informations diverses.

**DELIBERATION N° 1 du 07/02/2017**  
**VERSEMENT D'UNE AVANCE DE SUBVENTION ALSH RECR'EVASION**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'association Récr'évasion a demandé, pour son fonctionnement, le versement d'une avance d'un montant de 4 261 € sur le montant de la participation due au titre de 2017 qui s'élève à 8 522 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser une avance d'un montant de 4 261 €,
- **INDIQUE** que cette écriture sera régularisée lors du vote du budget primitif 2017.

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de remplacer deux commissaires titulaires démissionnaires ainsi qu'un commissaire décédé.

Cette question sera votée lors d'une prochaine réunion.

**DELIBERATION N°2 du 07/02/2017  
CREATION D'UN SERVICE COMMUN « VOIRIE D'INTERET COMMUNAL »**

Monsieur le Maire indique que suite à la fusion des Communautés de Communes du Mieu de Béarn et de Gave et Coteaux avec la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, les compétences exercées à l'échelon intercommunal ont été redéfinies.

Certaines compétences ont été restituées aux communes, ce qui est le cas de la compétence voirie, compétence qui était exercée par la Communauté de Communes du Mieu de Béarn depuis 1963.

Dorénavant, la création, la gestion et l'entretien de la voirie sont gérés par les communes qui ne disposent pas de services techniques propres dédiés à cette compétence. Aussi, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées propose la création d'un service commun dédié à la voirie communale, par convention qu'il convient d'adopter.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer cette convention avec la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention portant création d'un service commun « voirie d'intérêt communal ».

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

\* Monsieur le Maire indique qu'à la suite de la fusion de la Communauté de Communes du Mieu de Béarn avec la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, de nombreuses réunions ont sollicité les élus de la commune.

Un large débat s'est instauré pour faire le point sur les différentes thématiques abordées lors de ces rencontres pour lesquelles de futures discussions seront nécessaires :

- voirie : création d'un service commun,
- orientations budgétaires 2017,
- attributions de compensation,
- devenir des syndicats de l'eau potable et de l'assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures vingt minutes.

La présente séance du 7 février 2017 contient 2 délibérations qui ont été reçues au contrôle de légalité et affichées le 8 février 2017.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Sylvie LESCAMELA

Jacques LOCATELLI

DEL ALAMO Dominique		PADILLA Martine	
LAZARO Brigitte		POURTAU Dominique	
LOPES Henri		ZALDUENDO Audrey	
NOTTER Eveline			